



**HAL**  
open science

# Françoise Héritier et la parenté. Humeur corporelle et structure semi-complexe de l'alliance

Marie-Luce Gélard

► **To cite this version:**

Marie-Luce Gélard. Françoise Héritier et la parenté. Humeur corporelle et structure semi-complexe de l'alliance. Maria Teixeira; Fabio Viti. Les butoirs de la pensée. Corps et parenté: Hommage à Françoise Héritier, Editions des archives contemporaines, pp.61-67, 2021, 978-2-8130-0442-0. 10.17184/eac.9782813004420 . hal-03602173

**HAL Id: hal-03602173**

**<https://hal.science/hal-03602173>**

Submitted on 30 Mar 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Françoise Héritier et la parenté

## Humeurs corporelles et structure semi-complexe de l'alliance

Marie-Luce GELARD

Maître de conférences – HDR Université de Paris,  
Membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, Laboratoire Canthel EA 4545

---

**Résumé :** Partant des travaux de Françoise Héritier sur la parenté et l'alliance chez les Samo, ce chapitre retrace les liens entre cette étude et sa « découverte » des humeurs corporelles comme éléments structurant des systèmes de parenté Omaha, et au-delà de l'étude de la parenté en anthropologie sociale.

**Mots-clés :** Parenté, humeurs corporelles, parenté de lait.

---

Partant des travaux de Françoise Héritier sur la parenté et l'alliance chez les Samo<sup>1</sup>, je voudrais retracer les liens entre cette étude et sa « découverte » des humeurs corporelles comme éléments structurants des systèmes de parenté Omaha, et au-delà de l'étude de la parenté en anthropologie sociale. Comment comprendre les motifs concrets et pragmatiques pouvant expliquer un système d'interdiction d'alliances aussi complexe autrement que par une pure abstraction, une « construction arithmétique de l'esprit », pour reprendre ses mots<sup>2</sup> ?

Je rappelle que Françoise Héritier tentait de faire l'analyse des structures semi-complexes de la parenté pour répondre aux interrogations posées par Claude Lévi-Strauss dans l'introduction des *Structures élémentaires de la parenté*<sup>3</sup>. Il s'agissait d'étudier d'autres structures et précisément celles dites « complexes » et/ou « semi-complexes ».

---

<sup>1</sup>F. Héritier (1981).

<sup>2</sup>Je me réfère à un entretien que Françoise Héritier m'avait accordé en mai 2008. Voir M.-L. Gélard (2010).

<sup>3</sup>C. Lévi-Strauss (1949).

Or, il s'avère que Françoise Héritier se trouve avec la société Samo (Burkina Faso) devant une société à structure semi-complexe de l'alliance, fonctionnant avec des prohibitions matrimoniales et non avec des prescriptions. Les interdictions portant sur des lignages tout entiers, la société Samo étant constituée de groupes différenciés par une règle de filiation patrilinéaire.

Précisons, à propos des systèmes Omaha qu'il s'agit d'un type structural de système de parenté, et de la version patrilinéaire d'une terminologie que l'on appelle « oblique » (c'est-à-dire qui distingue les cousins croisés des cousins parallèles) et dont il existe une version matrilineaire nommée Crow. Les noms Omaha et Crow sont ceux de deux groupes d'indiens d'Amérique du Nord, où ces systèmes de parenté ont été décrits pour la première fois, mais dont on ignorait l'existence en Afrique. Ces systèmes sont aussi appelés des systèmes semi-complexes sur le plan terminologique. Ainsi, Françoise Héritier débute ses recherches sur la parenté dans une perspective structurale et mécaniquement systémique, avant de faire cette « découverte » de l'importance concrète des corps et des substances... en bref d'une toute autre vision de la parenté et c'est sur cet aspect que je veux dérouler mon propos.

Dans, *L'exercice de la parenté* paru en 1981, la description des humeurs corporelles découle d'une analyse componentielle, puisqu'il s'agissait de procéder à des relevés généalogiques, concernant le choix du conjoint chez les Samo, traités ensuite par ordinateur.

Françoise Héritier remarque alors qu'un certain nombre de femmes stériles changeaient de mari pour voir si elles ne pouvaient pas avoir d'enfant avec un autre partenaire. Dans l'esprit des Samo, il pouvait ainsi exister une non-compatibilité entre les « souches » des parents et celles des grands-parents. J'ai pu observer la même chose sur le terrain saharien où il est fréquent de constater que des couples demeurés des années ensemble finissent par divorcer, se remarier et avoir chacun de leur côté des enfants. On évoque alors une incompatibilité des eaux de chacun (eau de l'homme et eau de la femme). Ces éléments ne sont ni anodins, ni anecdotiques et c'est par ces faits ethnographiques précis que Françoise Héritier mettra en lumière l'importance des représentations du corps, des substances et plus généralement des *excreta* associés.

Dans le cas des Samo, Françoise Héritier découvre que la stérilité d'un couple peut donc être imputable aux grands-parents, leur souche qui se transmet à leurs enfants respectifs se trouvant en contact et refusant de s'allier. Ainsi, certaines femmes Samo sans enfant se remariaient pour échapper à ce que Françoise Héritier nomme un « veto ancestral ».

Elle s'est bien évidemment attachée à comprendre ce terme de souche qu'il faut entendre comme le « sang lignager ».

C'est ainsi qu'elle a commencé à travailler sur les représentations du sang et de sa transmission, toute chose qui n'était pas du tout commune pour l'anthropologie avant, disons, les années 1980. Ces questionnements étant proche des ceux autour de la « notion de personne ».

Françoise Héritier remarque alors que pour les Samo, l'individu est composé de 8 souches de sang différentes, 4 venant du côté du père et 4 du côté de la mère sachant que du côté de la mère, il s'agit de la transmission du sang du père de la mère (sang avec lequel elle construit son propre squelette qui lui permet de fabriquer du sang). Sont aussi transmises les souches de la mère du père. Elle a donc mis à jour une vue très mendélienne des représentations du sang chez les Samo. Il y a des souches « dominantes » et des souches « récessives ». Toutes ces souches de sang reste dans le corps de l'enfant, les résiduelles étant aussi importantes puisque l'on pense qu'il est préférable d'épouser un partenaire dont les souches résiduelles sont identiques à soi.

Le système tout entier, explique Françoise Héritier, reposait sur le fait qu'il fallait éviter d'associer des souches dominantes ensemble, et c'est ainsi qu'elle va forger, sa théorie, du « non cumul d'identique ». Mettre du même sur du même crée des accumulations de chaleur pensées comme négatives car elles entraînent sécheresse et stérilité. Par contre, avoir des traces communes permet aux sangs de s'accoutumer l'un à l'autre ce qui est bénéfique et favorable à la fécondité. Ce sont donc les ascendants qui se rencontrent dans le corps des enfants à venir.

Évidemment, évoqué comme cela, tout paraît limpide et évident, il va s'en dire que cette « découverte » sera à l'origine des recherches ultérieures de Françoise Héritier et du caractère pionnier de ses études sur les substances/humeurs corporelles (je reviendrais sur la distinction entre ces deux termes).

À propos du caractère novateur et mécaniquement dérangent de ses recherches, Françoise Héritier écrit :

« Lorsque j'ai conçu l'idée d'inceste du deuxième type, cela avait été assez mal perçu notamment par des philosophes et théoriciens du droit qui trouvaient trivial et "brut de décoffrage" de penser que, en-deçà de la Loi (avec un L majuscule), et pour fonder la loi du père, il pouvait se trouver la représentation mentale et la création de systèmes cognitifs autour de ces choses laides et même sordides que sont le sperme, les sécrétions vaginales, les relations sexuelles, l'utérus et le pénis. Le fait que je parle de ces choses était considéré presque comme malsain de ma part ». (M.-L. Gélard, 2010 : 4).

Mais le corps va finalement s'imposer dans les recherches et devenir un objet incontournable de l'anthropologie sociale et culturelle. Françoise Héritier ne prétendait nullement être l'inventeur des préoccupations autour cette thématique humorale, substantielle et/ou en lien avec les affects — des termes aujourd'hui devenus forts classiques — elle évoquait le fait qu'il pouvait aussi s'agir « de l'air du temps », une façon élégante et modeste de présenter les choses.

Françoise Héritier s'intéresse tout d'abord aux représentations du sang puis de façon plus générale aux *excreta*, elle se réfère alors aux théories aristotéliennes qui évoquent ces trois humeurs dites positives ou nobles que sont le lait, le sang et le sperme. Et, en effet, les sociétés font toutes cette distinction entre lait, sang et sperme, et pas nécessairement avec d'autres *excreta* : la salive, les larmes, l'urine, etc. Ainsi, les

liens entre ces trois substances sont une sorte d'invariant de la pensée humaine, de « butoir » ?

Je ne peux développer cela mais je rappelle les points de vue très différents, selon les sociétés, pour lesquelles le lait serait soit du sperme blanchit (c'est la vision galiénique) soit il serait le fait du sang, soit il n'aurait aucun lien avec ce dernier. Il s'agit d'une combinatoire qui se retrouve dans toutes les sociétés mais de façon distincte.

Françoise Héritier évoquera bien après ses travaux sur les Samo, la valence différentielle des humeurs, où le sperme (masculin) est hiérarchiquement supérieur au lait (féminin)<sup>4</sup>.

En réalité, ce qui va la surprendre c'est sa découverte bien avant qu'elle ne prenne la présidence du conseil national du sida, du fait que la contamination se fasse par le sang, le sperme et le lait avec l'idée fautive dans le sens commun d'une contamination par la sueur, la salive ou les larmes. Dans les années 80 on prétendait qu'il ne fallait pas utiliser les mêmes instruments que les séropositifs. Or, cette pathologie mortelle avait pour vecteur ces trois seules humeurs du corps et par les autres. Ce qui recouvrait donc la représentation des humeurs du corps des différents groupes humains entre celles qui sont importantes et celles qui le sont moins.

Françoise Héritier est incontestablement une pionnière en matière d'interrogation de la parenté, car au cœur des littératures contemporaines en sciences sociales, se trouve la longue histoire de la notion de personne, entendue comme la façon dont les cultures confèrent à l'être humain une identité : comment les sociétés développent-elles des théories relatives aux composantes de la personne (os, chair, souffle, ombre, âme, etc.) ? Et c'est bien de cette notion de personne que découlent des perceptions différentes : les projections des parentés « occidentales » soulignent que la *persona* du droit romain, puis la personne comme hypostase (I. Théry et P. Bonnemère, 2008), sont des considérations ethnocentrées et mécaniquement ethnocentriques des approches de la parenté.

Souligner la différence de perceptions de la parenté en analysant les manières dont les sociétés pensent le corps (la domination de la substance et le corps comme interface entre les autres et moi) est une manière renouvelée d'aborder la parenté. La question des humeurs et/ou des substances alimente aujourd'hui le débat dans la communauté des anthropologues, et l'on note parfois une connotation biologisante de cette notion de substance, raison pour laquelle celle d'humeur corporelle semble plus adaptée.

Le débat ouvert par Françoise Héritier est aussi orienté autour de la question du biologique, car si la description scientifique se réalise sur du biologique ce n'est pas le cas des représentations. Ce qui intéresse l'anthropologie c'est bien la compréhension de ces représentations du réel. Comme l'a aussi démontré C. Meillassoux<sup>5</sup>, la parenté se fonde sur des données historiques et non génétiques, un débat amorcé dès le début des années 2000 mais peu sinon nullement suivi d'effets. Il est clair que majoritairement,

<sup>4</sup>Notons que le lait n'est pas toujours pensé comme une substance féminine, selon les sociétés, il est parfois considéré comme la résultante d'une humeur masculine : le sperme serait alors à la l'origine du lait.

<sup>5</sup>C. Meillassoux (2000 et 2001).

aujourd'hui encore, malgré ces approches novatrices, nos descriptions de la parenté « des autres » demeurent tributaires du vocabulaire biologique.

Françoise Hérítier a pleinement participé à cette déconstruction des manières de penser en remettant en cause des déterminismes que certains se hâtaient de redécouvrir sans cesse, afin de libérer la pensée anthropologique d'un de ces plus lourds fardeaux.

Je voudrais aussi rappeler que Françoise Hérítier a été d'un dynamisme incroyable dans sa défense de la discipline anthropologique, chaque fois qu'elle a participé à des débats initiés par les politiques (je fais notamment référence aux auditions à propos du mariage pour tous en 2012 à l'assemblée) et bien avant depuis la présidence du Conseil national du sida.

En effet, elle soulignait déjà l'importance d'un enseignement de l'anthropologie dès le collège et s'étonnait que l'on puisse ainsi expliquer aux enfants le fonctionnement de l'univers, de la nature et jamais celui des sociétés humaines...

J'ai pour ma part comme cela a été rappelé par les organisateurs de cette journée d'étude eut la chance de participer quelques années au séminaire de Françoise Hérítier<sup>6</sup>. J'ai ainsi pu montrer dans la lignée de ses travaux (mais aussi en opposition parfois) tout ce qui relève des substances corporelles dans la symbolique de la parenté dans le contexte d'une société saharienne au sein de laquelle le lait occupe une place sommitale. De manière à première vue contradictoire, cette société musulmane ne partage pas l'idée d'une vision exclusivement masculine de l'humeur lactée. Ce qui fut avec Françoise Hérítier l'objet de très nombreuses discussions car cela contredisait ce qu'elle avait pu affirmer<sup>7</sup>.

Dans ce contexte culturel, si l'on partage communément l'idée que le « lait appartient à l'homme », qu'il « vient de l'homme », j'ai pu montrer qu'une attention plus fine aux représentations du corps et de la parenté de lait (étendu dans le cas saharien à des adultes et à des groupes d'individus) contredisait ce lien mécanique entre lait et sperme et semblait même indiquer une autonomie de ladite substance lactée permettant de nuancer les analyses qui ne voyaient la parenté au Maghreb que sous l'angle de l'agnatisme.

La parenté de lait est une forme de parenté élective, librement consentie et créée, elle devient un substitut possible à une parenté consanguine, c'est alors un moyen de franchir les frontières, notamment tribales en faisant de l'autre que soi, un frère, certes différent mais permettant des relations autres que le conflit guerrier. C'est ici que devient primordiale la question de la dimension culturelle des représentations de la parenté. La culture renvoyant pleinement à sa « capacité de "fabrication" de l'humain (anthropopoiésis)<sup>8</sup>, en dehors de tout essentialisme » (M. Kilani, 2012).

Or, l'étude de la parenté de lait depuis les écrits pionniers de Soraya Altorki (1980) puis de ceux de Françoise Hérítier (1994) s'est orientée sur la position structurale de la parenté de lait face à la parenté consanguine. Mais ces interrogations ont été posées

<sup>6</sup>Équipe interne du Laboratoire d'anthropologie sociale « Anthropologie du corps et des affects », Collège de France.

<sup>7</sup>F. Hérítier (1994).

<sup>8</sup>C. Calame et M. Kilani (1999).

avec pour seul support les traités juridiques et les textes coraniques, sans s'attacher à la description des pratiques et des représentations qui souvent s'opposent à la version « masculine » habituelle véhiculée par les textes.

À propos de cette singulière expression de l'origine masculine du lait rappelons, qu'elle est totalement inexistante dans les propos prophétiques. Il ne fait plus aucun doute et quoi qu'en disent les exégètes et les juristes tardifs, qu'en matière d'allaitement le Coran adhère à « la voie maternelle ».

Ainsi, « la conception bilinéaire de la parenté de lait a fini par triompher dans l'univers sunnite et a acquis, tardivement, le statut de doctrine officielle » (H. Benkheira, 2001 : 10-11). Cette substitution serait due à la nécessité de réintroduire le rôle (ou l'existence) de la paternité (ou présomption de paternité, qui en islam résulte du mariage) au sein de la parenté par allaitement :

Comment peut-on parler de « mère » par allaitement sans parler de « père » par allaitement ? La principale conséquence de ce principe est que le lien de parenté par allaitement est transmis aussi bien par la nourrice que par son époux (filiation bilinéaire). Cependant cette construction, qui apparaît comme le fruit de spéculations intellectuelles, se heurte au fait que le lait est issu de l'organisme de la nourrice, non de son époux. Comment ce dernier peut-il avoir un lien de parenté avec les enfants par allaitement de son épouse et voire même transmettre à son tour ce lien ? La théorie qui est en charge de résoudre cette difficulté se présente sous la forme d'une fiction : « le lait de l'époux » (H. Benkheira, 2001 : 16-17).

De la sorte, la théorie du « lait de l'époux » (*laban al-fahl*) aurait été forgée par les juristes afin de réintroduire la valeur de la paternité au sein même de la parenté de lait.

Ce qui était particulièrement intolérable dans la conception pré-islamique de la parenté par allaitement, c'est qu'il puisse y avoir un lien entre une mère (de lait) et un enfant (de lait) sans le concours d'un père (de lait). (H. Benkheira, 2001 : 8).

Edina Földessy parvient à une conclusion analogue en s'appuyant sur les écrits d'un savant mozabite, Muhammad b. Yûsuf Atfîyyas (1885), pour qui « le lait n'appartient pas à l'homme polythéiste » ni « à l'homme qui n'a pas de statut libre » (E. Földessy, 1996). L'allaitement par des femmes de conditions serviles n'impliquerait pas les mêmes conséquences en matière de parenté. « Pourrait-on donc remanier le proverbe qui synthétise l'idéologie masculine : "Le lait vient de l'homme musulman (ou au moins monothéiste) ayant un statut libre ?" » Il appert que cette idéologie masculine véhiculée par les textes doit être interrogée à la lumière des données empiriques telles qu'elles sont développées par les intéressés.

Il est clair que ces données ont été gommées par des lectures androcentriques dominantes et par le discours religieux.

Les pratiques et les discours ont été évincés et je pense avoir pu montrer, grâce à nos discussions et à son attention, comment une ethnographie minutieuse et conduite sur la longue durée (et c'est à celle-ci que Françoise Héritier nous conviait) permet d'aborder des questionnements épistémologiques majeurs que les analyses textuelles ne permettent pas.

Nous étions loin, avec Françoise Héritier, d'une l'anthropologie de salon ou de la répétition inlassable de théories attrayantes, elle n'était pas (et j'emprunte l'expression à J. Copans) non plus un maître à penser mais bien plutôt un maître à faire penser...

Je lui suis infiniment reconnaissante pour tout cela.

## Bibliographie

Altorki, Soraya (1980) « Milk-Kinship in Arab Society : An Unexplored Problem in the Ethnography of Marriage », *Ethnology*, No XIX, p. 233-244.

Benkheira, Mohamed Hocine (2001) « Donner le sein, c'est comme donner le jour : la doctrine de l'allaitement dans le sunnisme médiéval », *Studia Islamica*, No 92, p. 5-52.

Calame, Claude ; Kilani, Mondher, *La Fabrication de l'humain dans les cultures et en anthropologie*, Payot, Lausanne, 1999.

Földessy, Edina (1996) « Le lait de l'homme, de la femme et de l'ogresse. Idéologie masculine et pratique féminine de la parenté de lait dans le monde musulman arabo-berbère », *Neprajzi Ertesito*, No 78, p. 59-74.

Gélard, Marie-Luce (2010) « Dire. Entretien avec Françoise Héritier », *Corps. Revue interdisciplinaire*, No 8, p. 5-12.

Héritier, Françoise, *L'exercice de la parenté*, Gallimard, Paris, 1981.

Héritier, Françoise (1994) « Identité de substance et parenté de lait dans le monde arabe » in Bonte, Pierre (dir.), *Épouser au plus proche. Inceste, prohibitions et stratégies matrimoniales autour de la Méditerranée*, EHESS, Paris, p. 149-164.

Kilani, Mondher, *Anthropologie du local au global*, Armand Colin, Paris 2012.

Lévi-Strauss, Claude, *Les structures élémentaires de la parenté*, PUF, Paris, 1949.

Meillassoux, Claude (2000) « Construire et déconstruire la parenté », *Sociétés Contemporaines*, No 38, p. : 37-47.

Meillassoux, Claude, *Mythes et limites de l'anthropologie. Le Sang et les Mots*, Éditions page deux, Lausanne, 2001.

Théry, Irène ; Bonnemère Pascale, *Ce que le genre fait aux personnes*, EHESS, Paris, 2008.